



AU BONHEUR DES CHATS

Association loi 1901

Déclarée à la Sous Préfecture de Soissons sous le n° 0024007321
Siège social : Mme DUVERDIER Isabelle – 1 Rue des Boves – 02220 LESGES

Tél : 02.23.55.19.81 / 06.81.88.92.56

* * *

CONTRAT DE PARRAINAGE

Le parrain ou la marraine accepte de faire un don de 15 euros par mois (ou de 45 euros par trimestre ou de 180 euros par an pour un chat)

L'Association s'engage à fournir les renseignements relatifs au passé du chat et une photo au départ du contrat. Ensuite nous restons à la disposition du parrain ou de la marraine pour donner des nouvelles chaque fois qu'il ou elle le demande. De même lorsque vous souhaitez une photo demandez le nous ferons au mieux pour répondre à votre attente.

* * *

IDENTITE DU PARRAIN OU DE LA MARRAINE

Nom et Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

LE CHAT PARRAINE

Nom :

Couleur/type/ race :

Age approximatif :



FORMULE CHOISIE :

Formule 1 : 15 €/mois

Formule 2 : 45 €/trimestre

Formule 3 : 180 € /année

Formule 4 : 30 € pour les frais de vaccination (en plus des 180 €/an)

* cocher votre choix

Fait à :

Le :

SIGNATURE

Le tout est à renvoyer chez :

AGNES BERNARD
12 IMPASSE DES PINS
60150 LE PLESSIS BRION

Chèque à l'ordre :

« AU BONHEUR DES CHATS »